



Conditions Générales :

Les rapports entre Studio 7 et le client sont soumis aux présentes conditions sauf convention dérogatoire expresse et ce convenu par écrit. Toute clause contraire figurant sur un document émanant du client, est réputée non écrite et par conséquent inopposable.

1. Conditions de location

Toute location exécutée au sein de Studio 7 donne lieu à l'établissement d'un bon de commande visé par le client, qui récapitule les diverses prestations et sert de base à la facturation.

Le client déclare avoir parfaite connaissance des locaux, équipements et matériels mis à sa disposition.

Il reconnaît en outre avoir pris le matériel en parfait état de marche et s'engage à le restituer dans le même état.

En cas de détérioration des locaux, équipements et matériels, les travaux de réparations seront en totalité à la charge du client.

2. Horaires :

Le temps d'occupation des studios se décompose comme suit:

- La journée : de 9 heures à 19 heures (Cf. tarifs studio)

- La 1/2 journée : soit de 9h à 14h

soit de 14h à 19h (Cf. tarifs Studio)

- Heures supplémentaires : avant 9h ou après 19h.

3. Réservation :

Pour être prise en compte, toute réservation doit être assortie d'un bon de commande signé et d'un chèque d'acompte représentant 50% du montant de la location, réceptionné 3 jours ouvrables avant l'occupation des locaux.

Toute réservation confirmée puis annulée dans un délai inférieur à 3 jours ouvrables sera facturée sur la base du tarif journalier.

À partir de 5 jours consécutifs de location, le délai initial de 3 jours sera porté à 10 jours.

4. Option :

Toute option devra être transmise par écrit pour être prise en compte.

Toute option non confirmée par un bon de commande signé 3 jours ouvrables avant la location, devient caduque.

5. Condition de règlement :

Un acompte de 50 % du montant de la location vous sera demandé lors de la réservation. Le solde devant être réglé à réception de la facture. En cas de non-paiement de la facture, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure au taux des avances de la Banque de France, majorée de trois points sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

En outre, tout retard dans le paiement entraîne de plein droit, à la charge du client, une indemnité fixée, à titre de clause pénale, à 20% du montant de la facture payée par quinzaine de jours ouvrés de retard.

6. Responsabilité :

Le client reconnaît que STUDIO 7 décline toute responsabilité concernant :

- Les dommages corporels qui pourraient intervenir à toute personne présente dans les locaux de STUDIO 7 le jour de la location.

- Les dommages matériels et immatériels (détérioration de toute nature : costumes, appareils, accessoires, documents ou tout autre bien).

- Les vols, cette clause majeure ne saurait souffrir d'aucune exception.

En conséquence, le client abandonne tout recours devant les tribunaux à l'égard de Studio 7.

7. Abandon d'objets :

Studio 7 se réserve le droit de détruire les éléments laissés dans les locaux à l'expiration d'un délai d'un mois à compter du dernier jour de location du plateau .

8. Cas fortuit et de force majeure :

Studio 7 est libéré de tout engagement de location, même confirmé, pour tout cas fortuit ou de force majeure tel qu'inondation, incendie, explosion sans que cette liste puisse être limitative.

9. Contestation :

En cas de contestation d'une facture, le client devra formuler ses observations au plus tard dans les 3 jours de sa réception, le cachet de la poste faisant foi. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

En cas d'engagements non tenus ou de retour d'effets impayés, les frais de banque, agios, correspondance et timbre, ainsi que les frais de contentieux et de poursuite judiciaire seront supportés par le client qui s'engage.

10. Juridiction :

En cas de litige, seuls les tribunaux de Créteil seront compétents, y compris en cas de pluralité de défendeur et d'appel en garantie.

Société : Studio7

Représenté par: Christophe PEDURAND,

Fonction: Gérant

Date:

Signature précédée de la mention

« lu et approuvé »

Société :

Représentée par :

Fonction :

Date :

Signature précédée de la mention

« lu et approuvé » :

Studio 7

171, avenue du Général Leclerc-94700 Maisons-Alfort

Tél. : 01 43 96 20 32 – Fax : 01 43 96 20 33

E-mail : studio7@studio7.fr - <http://www.studio7.fr>

SARL au capital de 7 700€ RCS CRETEIL B 408 307 981 – APE 748A – SIRET 408 307 981 00022